



- Un Temps de rencontre avec les personnes âgées
- Des ateliers pendant la « Fête du CME » en juin 2012
- Des Commémorations du 8 mai et 11 novembre
- La participation à l'Ecole des Champions
- L'Inauguration de jeux dans les cours de récréation & dans le parc de La Douëra
- Des animations autour des droits de l'Enfant
- Une collecte pour les « Restaurants du Cœur »
- L'animation de jeux sur le pont Renaissance.
- Des réunions, des commissions, des sorties & un week-end de travail dans les Vosges



### A quoi sert le CME ?

Le Conseil Municipal d'Enfants permet ...

- de **s'exprimer**, de mettre en valeur ses idées,
- de **faire des propositions** concrètes au Conseil municipal d'adultes, dans des domaines qui concernent les enfants,
- de **réaliser des projets**, de s'impliquer, pour les enfants, grâce à un budget spécifiquement alloué,
- d'**être consulté** par le Conseil Municipal d'Adultes sur les questions de l'enfance, de la ville ...
- de mieux connaître sa commune pour la **faire découvrir** aux autres,

**C'est un conseil composé de jeunes, élus par des jeunes !!!**

**Les 7 & 8 octobre 2013, ce sera l'élection des nouveaux conseillers de CM1.**

## Comment fonctionne le CME ?

Une fois élus, les conseillers se réunissent en petits groupes de travail appelés commissions.

Les Commissions permettent de travailler, tout au long de l'année, à la mise en place des projets. Les commissions permettent de s'exprimer, de débattre. Elles se déroulent une fois par mois les mardis et les jeudis.

L'animateur du CME invite également les conseillers à des sorties, des chantiers, des animations à l'occasion de quelques mercredis dans l'année.

Durant l'année, 3 assemblées plénières sont présidées par Monsieur le Maire ou la conseillère municipale déléguée au CME. C'est l'occasion de présenter les projets et de faire des demandes aux élus adultes.

Plus les conseillers veulent réaliser des projets et plus la participation au CME prend du temps et nécessite de s'organiser.

## Être conseiller au CME de Malzéville c'est :

- ▶ Représenter les autres enfants de la ville en faisant remonter leurs attentes, et en retour les informer sur la vie du CME,
- ▶ Exprimer des idées et débattre dans le respect des autres, faire des choix et concrétiser des projets,
- ▶ Apprendre à travailler en groupe d'enfants, avec des élus adultes,
- ▶ Apprendre à gérer un budget (3 350€ en 2013)
- ▶ S'engager dans une démarche qui demande du temps, de l'imagination et du dynamisme.
- ▶ Devenir un citoyen responsable en participant activement à la vie de sa ville.

### Pour être électeur, il faut :

- ▶ Habiter ou être scolarisé à Malzéville
- ▶ Être élève de CM1
- ▶ Présenter sa carte d'électeur

### Pour être candidat, il faut :

- ▶ Avoir envie de s'investir dans sa ville.
- ▶ Être Malzévillois en classe de CM1
- ▶ Déposer sa candidature
- ▶ Faire une campagne électorale

### Pour devenir conseiller, il faut :

- ▶ Être candidat et **être élu !**



Lydie Izaline Yanis Sarah Pablo Tom Samuel Lucien Leïla Anthony Elise Paul Matthéo Baptiste Salomé Marin Léa



**Le**  
**2012-2013**  
**de Malzéville**